

SIVOM DU HAUT COMMINGES
 17 avenue de Luchon
 31210 GOURDAN POLIGNAN

N° 2025 / 50

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL**

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour le Comité Syndical du 23 Juin, le Comité Syndical a été convoqué une nouvelle fois.

Le Comité Syndical pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

OBJET : Proposition d'affectation de résultat 2024 pour le SAD au Conseil Départemental de la Haute Garonne

L'an deux mille vingt cinq

Le 30 Juin

Le Comité Syndical, également convoqué, s'est tenu à la salle des fêtes de Seilhan sous la présidence de Monsieur Serge LARQUÉ.

Etaient présents :

M. MORA – Mme AUBAN – M. PLANAS - M. HERVAS – M. COLLA - M. Serge LARQUÉ – M. BORDERES – M. CAZASSUS – M. Alain LARQUE – M. SARRAUTE – M. SALVATICO - M. BISTOLFI – M. GAMBONI – Mme VIGNEAUX – Mme NAIGEON – M. MORERE – M. SAULNERON – M. DESERT-LACAY - Mme ECHEVARNE – M. PUYOL – Mme CEAGLIO - Mme TOUZAN – Mme VIVOT – M. VERDIER – M. SAVAZZI – M. MIGLIAVACCA – M. BARON - Mme Anny CARDAILLAC – M. Michel CARDAILLAC – Mme MARTIN - M. Louis BARTHIE-FORTASSIN – Mme Ginette BARTHIE-FORTASSIN – M. DURAN – M. CALMEL – M. PONNAU – Mme DUBOIS – M. IBOS –

Procurations :

M. Dominique BERRE donne procuration à Mme Anne-Marie ECHEVARNE.
 Mme Amandine GEVREY donne procuration à M. Serge COLLA.
 Mme Marie-France FAVAREL donne procuration à M. Patrick SAULNERON.
 M. Claude PUIGDELLOSAS donne procuration à M. Didier BORDERES.
 M. Olivier CARCY donne procuration à Mme Denise VIGNEAUX.
 M. Bertrand LAZARO donne procuration à M. Patrick BISTOLFI.
 M. Stéphane SANS donne procuration à M. Daniel SARRAUTE.
 M. Fernand BEYT donne procuration à M. Jean-Paul SALVATICO.
 M. Hervé MINNEC donne procuration à M. Yves PLANAS.
 Mme Joëlle CALMELS donne procuration à M. Serge LARQUÉ.
 Mme Evelyne LOUGE donne procuration à M. Jean MORERE.
 M. Christian FRATUS donne procuration à M. Thierry DESERT-LACAY.
 Mme Claudine DUHALDE donne procuration à Mme Hélène CEAGLIO
 Mme Marie-Hélène TORRES donne procuration à M. Alain LARQUÉ
 M. Serge MARY donne procuration à Mme Elisabeth NAIGEON
 Mme Mélody LARQUÉ donne procuration à Mme Jocelyne VIVOT
 M. Jean-Luc DOUCET donne procuration à M. Sylvain SAVAZZI

Date de convocation : 24/06/2025

Monsieur SALVATICO Jean Paul, a été élu secrétaire.

En vertu des dispositions réglementaires en vigueur, Mr le Président, présente l'affectation du résultat 2024 du Compte administratif présenté au Conseil départemental de la Haute Garonne.

Suite au vote du Compte administratif 2024 suivant :

Section d'exploitation : Dépenses	
Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	30 421.87 €
Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	868 296.60 €
Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	139 479.63 €
Total	1 038 198.10 €
Section d'exploitation : Recettes	
Groupe I : Produit de la tarification	752 679.29 €
Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	66 112.68 €
Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	104 308.40 €
Total	923 100.37 €
Résultat	-115 097.73 €

Pour 2024, il apparaît un déficit de 115 097.73 €. Mr le Président propose d'affecter le déficit d'un montant de 115 097.73 € sur le Budget 2026

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote l'affectation de résultat 2024 du Service Autonomie à Domicile présenté au Conseil Départemental de la Haute Garonne.

Vote : 54

Présents : 37

Pour : 48

Contre :

Abstentions :

Refus de vote : 6

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

LARQUÉ Serge

